



DOSSIER D'AIDES

- Etes vous adhérents UDS ?.....
- Présentez un bilan financier
(Bilan de l'année pour association avec l'assemblée générale du bureau ou bilan d'un expert comptable)
- Lettre de motivation
- Nombre d'adhérents
- Ancienneté de la structure.....
- Nombre de salariés.....
- N° siren de le structure
- Code APE

Merci pour tous ces renseignements.

*La commission constituée du Comité Directeur du L'UDS ainsi que les Comités Régionaux se réunira prochainement.
Aucun membre du Comité Directeur ne pourra prétendre à cette aide.
Pour Les Comités Régionaux nous demandons, si une structure est en relation avec un des membres du Comité Régional, ce dernier ne pourra pas voter lors du résultat final pour l'attribution de cette aide.